



Promotion de la santé et prévention des maladies à toutes les étapes de la vie. LA DÉCLARATION D'ANDORRE

Deuxième Réunion de haut niveau de l'Initiative des petits pays de l'OMS

Nous, les ministres et délégués des États membres de la Région européenne de l'Organisation mondiale de la santé comptant moins d'un million d'habitants, nous sommes réunis en Andorre les 2 et 3 juillet 2015 afin de participer à la deuxième Réunion de haut niveau de l'Initiative des petits pays.

Nous reconfirmons les valeurs énoncées dans le manifeste de Saint-Marin (2014), et réaffirmons notre ferme engagement à mettre en œuvre le cadre Santé 2020 et à en adopter les principes et les approches dans nos politiques, stratégies et plans nationaux.

En notre qualité de petits pays, nous accordons la plus grande importance au développement de tous nos citoyens et de toutes nos communautés, et y intégrons une réelle volonté de confiance et d'équité sociales.

Étant peu peuplés, chaque personne représente pour nous un atout unique. Nous, les petits pays, nous engageons à permettre à chaque individu de réaliser son plein potentiel à toutes les étapes de la vie.

Nous sommes conscients que les expériences négatives vécues lors des premiers stades de la vie peuvent, comme le démontrent de façon probante les études réalisées à ce sujet, influencer sur le développement et accroître la vulnérabilité à tout un ensemble de maladies physiques et de troubles mentaux et ce, compte tenu de l'impact sur les risques accumulés durant l'existence.

Nous sommes également conscients des bases factuelles tout aussi convaincantes qui mettent non seulement en lumière le bon rapport coût-efficacité des programmes de promotion de la santé et de prévention des maladies lors des premiers stades de la vie, mais aussi le haut niveau de rentabilité de ces investissements en termes économiques et sociaux, et en termes de développement et d'équité. Nous voulons nous assurer que toutes les occasions d'améliorer la santé et de prévenir les maladies sont saisies de la préconception à la grossesse, et à d'autres périodes cruciales de l'existence de l'individu.

Forts de ces éléments de preuves, nous réitérons notre plein engagement envers l'adoption de la perspective portant sur toute la durée de la vie proposée par le cadre politique Santé 2020. L'encouragement de la promotion de la santé et de la prévention des maladies à toutes les étapes de la vie favorise le bien-être, et nous permet de nous attaquer aux causes de la morbidité tout en agissant sur ses conséquences afin d'améliorer la qualité de la vie. Nous reconnaissons que de nombreux pays ont adopté la perspective portant sur toute la durée de la vie dans leurs diverses stratégies de mise en œuvre. Nous sommes fermement convaincus que cette approche doit faire partie intégrante de la formation des professionnels de santé et, d'ailleurs, de tous les autres professionnels œuvrant dans le domaine social.

Il n'est jamais trop tôt pour investir dans la promotion de la santé et la prévention des maladies, et il n'est jamais trop tard dans la vie des individus pour améliorer la santé et le bien-être et relever les défis du vieillissement de nos populations.

Nous, les petits pays, malgré nos circonstances diverses et en raison du caractère unique de notre écologie sociale, présentons le cadre idéal pour valoriser cette approche du XXI^e siècle, dès le stade prénatal et selon une trajectoire couvrant toutes les étapes de l'existence, en faisant usage des différents contextes et en tenant compte de l'effet cumulatif que chaque étape de la vie exerce sur la suivante en matière de santé.

Nous reconnaissons que les risques se transmettent du parent à l'enfant, et de l'enfance à l'âge adulte. De même, les inégalités de santé se perpétuent au fil du temps et d'une génération à l'autre dans le cycle de la vie. Nous reconnaissons que l'adoption de politiques intersectorielles agissant sur les déterminants sociaux de la santé peut pallier ces inégalités. Nous admettons que cela nous oblige à collecter des données et des bases factuelles de qualité afin de rendre compte des progrès accomplis à cet égard et de procéder à leur suivi, et d'examiner de nouvelles formes de gouvernance. Sur cette question, nous, les petits pays, pouvons servir de laboratoires politiques et de mise en œuvre. Nous pouvons jouer le rôle de catalyseurs d'idées et être des leaders pour le changement. Notre capacité d'adaptation rapide aux défis extérieurs nous confère une agilité stratégique et nous rend naturellement réceptifs à l'innovation. Grâce à nos forces structurelles, stratégiques et innovatrices, nous, les petits pays, pouvons fournir des paramètres fondamentaux pour encourager les meilleures pratiques en matière d'approche portant sur toute la durée de la vie, et donner ainsi l'exemple aux autres pays.

Dans cette optique, nous sommes résolus à faire office d'entrepreneurs de normes et à adopter des mesures globales, intersectorielles et intégrées en vue de prévenir et de contrecarrer les facteurs de risque ainsi que les problèmes sociaux et médicaux à l'origine d'importantes inégalités de santé. Nous nous engageons à y parvenir par l'adoption d'une perspective portant sur toute la durée de la vie, en mettant en exergue de manière proactive les politiques visant à établir une culture de la santé à long terme dans le cadre d'une continuité intégrée.

Il s'agit là de notre vision commune, et nous pouvons unir nos forces et créer une plateforme afin de promouvoir un meilleur développement durable et l'amélioration de la santé de nos populations.

Agir rapidement, agir à temps et agir ensemble – tels sont notre mission, notre appel et notre priorité.



Andorra



Cyprus



Iceland



Luxembourg



Malta



Monaco



Montenegro



San Marino